



Tortues Marines

La présence des tortues marines dans les îles du golfe de Guinée et plus particulièrement dans l'archipel de São Tomé e Príncipe est un fait certain. Plusieurs espèces s'y reproduisent et viennent chaque année pondre sur les plages de sable fin. Les plus communes sont :

- la tortue verte (*Chelonia mydas*)
- la tortue imbriquée (*Eretmochelys imbricata*)
- la tortue olivâtre (*Lepidochelys olivacea*).

Plus rares, mais régulières, sont les espèces suivantes :

- la tortue luth (*Dermochelys coriacea*)
- la tortue caret (*Caretta caretta*).

Inquiété par la prédation dont elles sont l'objet, le programme ECOFAC a réalisé, de novembre 1994 à juillet 1996, en collaboration avec un volontaire du *Peace Corp*, Dave Graff, un programme d'étude et de protection.

Au cours de cette période, de nombreuses données de terrain ont été recueillies sur les espèces venant se reproduire, les périodes et lieux de ponte, mais également sur les captures des tortues marines par les communautés de pêcheurs. Il convient en effet de préciser que São Tomé et Príncipe n'a, jusqu'à ce

jour, toujours pas ratifié la convention sur le commerce international des espèces menacées (CITES) et ne dispose d'aucune réglementation nationale en matière de protection des tortues marines.

Il ressort de ces premiers travaux que toute plage de sable peut servir de site de reproduction pour les tortues marines. La découverte, en novembre 1995, d'une tortue marine sur une plage au centre de la capitale, ainsi que les pontes sur les petites plages à l'est de la capitale l'attestent.

Il se dégage également des données recueillies que la population de tortues marines est en déclin régulier, avec une situation particulièrement critique pour la partie nord de l'île. Il est vrai que la détérioration des conditions socio-économiques du pays, au cours de ces dernières années, a fait monter en flèche les captures, la viande de tortue étant un mets très recherché et apprécié des Santoméens, tout particulièrement lors des fêtes de fin d'année. L'absence de législation n'arrange en rien les choses lorsque l'on sait qu'une tortue de taille moyenne rapporte l'équivalent de 4 à 5 fois le salaire mensuel d'un travailleur agricole (prix d'une tortue : entre 60.000 et 250.000 dobras selon l'espèce et la taille - salaire moyen :

15-20.000 dobras). Les oeufs sont également récoltés et consommés (50 dobras par oeuf, soit plus ou moins 7.500 dobras par nid récolté).

Les techniques de capture sont rudimentaires mais particulièrement préjudiciables à la survie des tortues marines. Outre les prises occasionnelles par des pêcheurs et l'utilisation de filets à grandes mailles jetés au large de certaines plages (filets d'attente), la surveillance des plages de ponte se trouve être la technique la plus courante de capture des tortues (50%). Il est clair que cette façon de procéder affecte en tout premier lieu les femelles car elles seules viennent sur les plages. De plus, très souvent, la capture survient avant la fin de la ponte. A moyen terme, la conséquence de cette pratique sera la disparition pure et simple, à São Tomé, des tortues femelles aptes à se reproduire.

Sur les plages de Juventude, Governador, Mícolo et Gamboa (au nord de l'île), cette méthode de capture est l'affaire de professionnels qui les parcourent régulièrement au cours des nuits propices pour la ponte, d'octobre à janvier, entre le début du premier et la fin du dernier quart de lune, les quelques jours de la nouvelle lune ne semblant pas favorables.

Dans un premier temps le programme ECOFAC, s'est attaché à sensibiliser les autorités gouvernementales sur la situation, ainsi que les communautés de pêcheurs. Parallèlement, une proposition de législation a été préparée afin de combler le vide juridique existant. Malheureusement, en attendant l'adoption de cette mesure, la situation continue à se détériorer car la capture des tortues et des oeufs génère des revenus financiers précieux considérant la situation économique précaire de nombre de Santoméens.

Compte tenu de l'impossibilité actuelle du programme de trouver des revenus de substitution à la capture des tortues et en attendant de l'adoption d'une législation conservatoire, la stratégie adoptée par ECOFAC consiste en la protection des nids et des oeufs. L'idée maîtresse est que pour assurer la survie de l'espèce, il faut concentrer l'effort sur l'augmentation des populations de jeunes tortues, bien plus que sur la protection immédiate des adultes. En effet, sans la garantie d'une législation de protection, le renouvellement des populations âgées est fortement compromis pour ne pas dire quasiment nul. Il est très probable que les populations adultes continueront de diminuer mais le sauvetage de jeunes tortues garantira le retour de celles-ci dans 10-15 ans sur les plages de leur naissance. Entre-temps, on peut espérer que des moyens légaux de protection et de conservation auront été adoptés.

A un premier stade, la protection s'est faite *in situ*. Une cage de protection en grillage fut posée sur le nid afin de le protéger de la prédation des chiens et des porcs.

C'était sans compter sur les hommes ! Ignorant le message qu'aurait dû traduire la présence de la cage, les pêcheurs les emportèrent ... avec les oeufs. De façon moins naïve, ECOFAC opta pour l'implantation, en octobre 1996, de deux centres de reproduction de tortues, l'un au nord de l'île, Micolo, l'autre au sud, Porto Alegre. A ces deux centres s'ajouta une ponte de *Lepidochelys olivacea* transférée de la plage d'un village de pêcheurs vers une petite plage intégralement protégée.



nid de tortue marine

photo : J. Rosseel

Le transfert des oeufs s'effectue de la façon suivante : du sable prélevé dans le nid est posé sur le fond d'une glacière, les oeufs sont déposés délicatement sur ce lit de sable puis recouverts d'une autre couche de sable.

Le nid est reconstitué dans le centre de reproduction, grâce à un trou creusé à une profondeur de 35-40 cm au fond duquel du sable du site originel est apporté. Les oeufs sont ensuite déposés et entourés de sable d'origine. Une couche de sable de plus ou moins 10 cm doit recouvrir les oeufs afin d'assurer une bonne incubation et une température constante de plus ou moins 29°C-30°C. C'est la constance de cette température qui permet un bon *sex ratio* des jeunes à naître.



avant le lâcher de jeunes tortues à la mer

photo : J. Rosseel

Durant la période de ponte 1996-97, 40 nids ont été transférés (12 au nord et 23 au sud de São Tomé, 5 à Príncipe) donnant un total de 5.194 oeufs. A ces nids, s'ajoutent les 5 ayant bénéficié d'une protection *in situ*.

Des oeufs mis à incuber au centre de reproduction, 2.344 jeunes tortues sont nées, en date du 11 mars 1997. Les espèces concernées par cette opération sont :

- *Lepidochelys olivacea* : 753 jeunes
- *Chelonia mydas* : 1581 jeunes
- *Dermochelys coriacea* : 10 jeunes.

Le taux de survie, en milieu reconstitué, atteint 61%. La principale cause de mortalité des oeufs est imputable aux chiens, responsables de la destruction de trois nids.

La réussite de cette opération s'explique par la méthode suivie et le choix des sites.

1. Au niveau de chaque site, deux gardes ont été recrutés parmi la population afin de parcourir régulièrement les plages de ponte. Ces personnes ont également reçu une formation à la collecte des oeufs et la reconstitution des nids.

2. Au niveau des plages du nord de l'île de São Tomé, la technique a consisté à convaincre les captureurs de laisser les tortues pondre avant de les emporter, le pro-

jet assurant l'achat des oeufs ainsi pondus.

3. Les sites de transfert doivent être installés près de la mer en un endroit non atteint par les marées hautes, et dont le sable a une granulométrie fine, sans charge terreuse ni humus.

Une cage de protection est posée sur chaque nid afin de le protéger des chiens, porcs et crabes et récupérer les jeunes tortues pour leur mise à l'eau sur différentes plages. En effet, il est admis que les tortues femelles reviennent pondre sur les plages où elles sont nées, plus précisément là où elles sont entrées dans la mer. A chaque éclosion, les jeunes tortues ont donc été emmenées sur différentes plages de l'île, et libérées en prenant bien soin de laisser les tortues marcher sur la plage avant de rejoindre la mer.

L'impact de cette action est, à court et moyen terme, important :

1. Une sensibilisation induite s'opère à deux niveaux :

- la présence des centres fait passer le message de la nécessité de la protection des tortues et de leurs oeufs si les populations de pêcheurs souhaitent pouvoir continuer la capture des tortues.

- Les éclosions et la libération des jeunes tortues suscitent chez les enfants, et même chez les adultes, un intérêt et une forte curiosité (le phénomène n'est que rarement observé car survenant la nuit).

2. Si l'on estime que sur l'ensemble des oeufs ainsi protégés et éclos, 5 à 10% deviendront des tortues qui se développeront jusqu'à l'âge de la reproduction, ce sont donc entre 100 à 200 tortues qui, dans 10-15 ans, se présenteront sur les diverses plages de São Tomé pour se reproduire. Selon les estimations, les captures annuelles de tortues sur l'île ne dépassent pas la centaine d'individus.

Sur base de cette hypothèse, on constate que la protection des oeufs est le plus sûr moyen d'assurer la survie des espèces de tortues, et de permettre la reconstitution d'un stock pour garantir les revenus monétaires que cette ressource naturelle apporte, comme tant d'autres, aux populations.

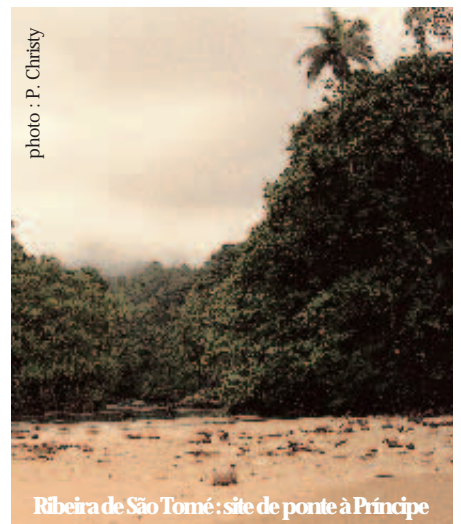


photo : P. Christy

Ribeira de São Tomé : site de ponte à Príncipe

La conservation des tortues à São Tomé e Príncipe sera un travail de longue haleine.

Tout au long des années à venir, il importera de consolider les acquis en agissant tant en termes de sensibilisation, que de contrôle et conservation.

Un contrôle des plages sera mis en place afin de poursuivre la collecte de données sur les sites de ponte, et en collaboration avec les communautés de pêcheurs, limiter la prédation des nids par les chiens errants.

La protection des oeufs étant la priorité pour assurer le renouvellement des tortues à São Tomé, les centres de reproduction de Micoló et Porto Alegre seront maintenus, en association avec les pêcheurs environnants. Un autre centre devrait être installé à Santana, au nord de l'île. Si les négociations en cours aboutissent, un autre centre pourrait voir le jour à Príncipe, en partenariat avec un opérateur hôtelier.

Au-delà de la protection des oeufs par incubation artificielle, la sauvegarde des tortues marines de São Tomé passera par sa valorisation comme produit touristique. En association avec les communautés locales intéressées par le projet, ECOFAC appuiera l'aménagement et la protection intégrale de plages afin de proposer à des visiteurs le spectacle unique de l'effort fourni par les tortues femelles,



photo : J. Rosseel

centre d'incubation artificielle à Sao Tomé

en période de ponte, pour déposer leurs oeufs. L'autre « attraction » qui peut permettre de valoriser la tortue consiste à faire assister des visiteurs au lâcher de petites tortues à la mer. Car il s'agira de monnayer des spectacles, afin de faire en sorte que la tortue vivante rapporte autant, si ce n'est plus, que la tortue morte, et ce, pour une bien plus longue période !

Jacques Rosseel - ECOFAC São Tomé



photo : J. Rosseel



photo : J. Rosseel

trace de tortue sur le site de ponte : une proie facile à suivre ...